



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

7 août 2023

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de Notre-Dame-de-Ham, tenue au 25 rue de l'Église, Notre-Dame-de-Ham, le lundi 7 août 2023 à 20h, à laquelle sont présents : Mme Sonia Roberge, M. Michel Blondin, M. Éric Pariseau, M. Steve Roy, Mme Sylvie Turcotte, Mme Cathy Bishop; formant quorum sous la présidence du maire, M. Serge Tremblay.

Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim

M. Serge Tremblay constate le quorum, ouvre la séance et fait la lecture de l'ordre du jour proposée.

Il est proposé par M. Steve Roy et adopté à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum
2. Lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 juillet 2023
3. Adoption des comptes
4. Période de questions sur les comptes
5. Rapport des élus
6. Délégation de pouvoir de la directrice générale par intérim pour le paiement des comptes
7. Délégation de pouvoir pour l'accès à l'information
8. Représentant pour la négociation avec la Régie des trois Monts
9. Ajustement des conditions de la directrice générale greffière-trésorière par intérim
10. Entériner dépense pour la réparation des jeux d'eau
11. Banque d'heure et formations Info-tech
12. ADMQ : adhésion
13. Commémoration : responsable de la sécurité lors de l'événement
14. Carte de crédit : modifications
15. Renouvellement de l'entente 911
16. Abroger la résolution 2023-06-05-18
17. Délégation du pouvoir d'émettre et de signer des constats d'infraction en matière d'urbanisme
18. Délégation du pouvoir d'émettre et de signer des constats d'infraction concernant le règlement sur les nuisances
19. Modifications au contrat d'assurance
20. Achat enveloppes personnalisées
21. Octroi vente de l'imprimante
22. Demande d'appui au FFR : Fabrique de Notre-Dame-de-Ham
23. Achat de panneaux
24. Travaux réaliser sur le cours d'eau qui traverse la rue des Peupliers
25. Chemins privés : suivi
26. Projet règlement 200 : MRC Arthabaska
27. Colloque de zone
28. Techni-consultant
 - a. Achat d'un débitmètre



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

17	Ministère des Finances	cotisation employeur		3 290,61 \$
18	MRC Arthabaska	Inspection régionale		1 677,86 \$
19	Pêche Nicolet	subvention annuelle		2 000,00 \$
20	Poste Canada	timbre, envoi postal		379,94 \$
21	Équipement ProVicto	entretien tracteur pelouse		164,80 \$
22	Sogetel	Téléphone, Internet, central alarme, arrérages		1 480,67 \$
23	Somavrac	calcium		23 615,38 \$
24	Techni-Consultant	Programmation TECQ	TECQ	1 345,21 \$
25	Télébec	téléphone juillet et août		212,62 \$
26	Ville de Victoriaville	1er versement loisir		5 145,39 \$
27	Vivaco	entretien parc, projet jeu d'eau et pergolas	Nouveau Horizons	352,46 \$
28	Payés employés	Salaire et entente de quittance		13 952,99 \$
			Total:	79 509,98 \$
				245
			Solde au compte au 1er août:	792,10 \$
			Crédits divers	3 940,00 \$

PÉRIODE DE QUESTIONS SUR LES COMPTES

Les citoyens ont soulevé des questions concernant :

- Le coût de la facture de l'entente de loisir avec la ville de Victoriaville
- Les factures en retard et les intérêts payés
- Le coût de l'achat du calcium

Il est également question de la date de la liste des paiements.

RAPPORT DES ÉLUS

M. Éric Pariseau fait rapport de la rencontre avec Techni-consultant. Il nous parle des prochaines étapes suivantes pour la recherche en eau et la mise aux normes de l'usine d'eau. Il nous parle du programme PRIMEAU qui pourrait financer les travaux à la hauteur de 95%. Il est également question des réparations des chemins et du pont du 2^e rang sud.

Mme Sonia Roberge fait rapport de la nouvelle codification de la bibliothèque. Grâce aux changements apportés, notre bibliothèque est maintenant côté 4 sur 5 alors qu'en 2022 nous étions à 2 sur 5.

Mme Sylvie Turcotte nous annonce l'ajout de module de jeux d'eau.

2023-08-07-01 RÉSOLUTION POUR LA DÉLÉGATION DE POUVOIR DE LA DIRECTRICE GÉNÉRALE GREFFIÈRE- TRÉSORIÈRE PAR INTÉRIM POUR LE PAIEMENT DES COMPTES

Il est proposé par Sonia Roberge et adopté à l'unanimité, de déléguer le pouvoir à Mme Geneviève Boutin, directrice générale, greffière-trésorière par intérim pour le paiement des comptes relatifs à la gestion courante et aux situations d'urgence.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

trésorière par intérim à l'ADMQ et de transférer l'adhésion transférable à Mme Geneviève Boutin.

L'adhésion permet d'avoir accès aux revues, aux formations ainsi qu'à du soutien pour la rédaction de documents.

2023-08-07-09 13. COMMÉMORATION : RESPONSABLE DE LA SÉCURITÉ LORS DE L'ÉVÈNEMENT

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité de nommer Sonia Roberge comme personne responsable de la sécurité lors de la parade du 23 septembre 2023.

2023-08-07-10 RÉOLUTION POUR L'AJOUT D'UNE CARTE DE CRÉDIT

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité de permettre l'ajout d'une carte de crédit au compte de la municipalité au nom de M. Serge Tremblay, maire. Cette carte sera utilisée pour faciliter les achats et assurer qu'au moins une carte de crédit soit toujours en fonction en tout temps.

2023-08-07-11 RÉOLUTION POUR LE RENOUVELLEMENT DE L'ENTENTE 911

Il est proposé par Michel blondin et adopté à l'unanimité de nommer Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim à signer l'entente 911 effective pour une durée de 10 ans à la date de signature.

2023-08-07-12 RÉOLUTION POUR ABROGER LA RÉOLUTION 2023-06-05-18 : DÉCISION RELATIVE AU MONTANT D'UNE AMENDE POUR REVÊTEMENT EXTÉRIEUR NON CONFORME

Il est proposé par Cathy Bishop et adopté à l'unanimité d'abroger la résolution 2023-06-05-18 : Décision relative au montant d'une amende pour revêtement extérieur non conforme.

2023-08-07-13 RÉOLUTION : DÉLÉGATION DU POUVOIR D'ÉMETTRE ET DE SIGNER DES CONSTATS D'INFRACTION EN MATIÈRE D'URBANISME

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité de nommer Mme Pénélope Houle et M. Philippe Habel comme personnes autorisées à émettre et à signer des constats d'infraction pour faire respecter les règlements d'urbanisme de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

2023-08-07-14 RÉOLUTION : DÉLÉGATION DU POUVOIR D'ÉMETTRE ET DE SIGNER DES CONSTATS D'INFRACTION CONCERNANT LE RÈGLEMENT SUR LES NUISANCES

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de nommer M. Philippe Habel et Mme Pénélope Houle comme personnes autorisées à émettre et à signer des constats d'infraction pour faire respecter les règlements sur les nuisances.



No de résolution
ou annotation

Procès-verbaux de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham

CONSIDÉRANT l'analyse de la demande faite par M. Mario St-Cyr, la personne désignée par la municipalité de Notre-Dame-de-Ham suite à sa visite terrain;

CONSIDÉRANT la nécessité d'effectuer des travaux d'aménagement sur le cours d'eau traversant la rue des Peupliers;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Cathy Bishop et il est résolu à la majorité suite au retrait de M. Éric Pariseau et de M. Michel Blondin :

QUE les membres du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham appuient la demande d'intervention faite par M Mario St-Cyr et transmettent la présente demande à la MRC d'Arthabaska afin d'entreprendre les travaux d'aménagement qui consistent à retirer les sédiments et ôter les obstructions;

QUE l'intégralité des frais liés aux travaux soit à la charge de la Municipalité de Notre-Dame-de-Ham.

CHEMINS PRIVÉS : SUIVI

La municipalité lancera un appel d'offres sur invitation et affichera également l'appel de soumissions sur Internet afin d'obtenir un coût pour le déneigement des chemins privés suivant : Fréchette, Nault, Ramsay et Bouchard. L'appel de soumission sera ouvert jusqu'au 31 août 2023 13h. Une rencontre sera prévue après l'ouverture des soumissions.

PROJET RÈGLEMENT 200 : MRC ARTHABASKA

Suite à la lecture du projet de règlement 200 concernant l'agriculture urbaine permise, le conseil n'apporte aucune proposition de modifications.

2023-08-07-20 RÉSOLUTION POUR L'INSCRIPTION AU COLLOQUE DE ZONE

Il est proposé par Steve Roy et adopté à l'unanimité de permettre l'inscription de Mme Geneviève Boutin, directrice générale greffière-trésorière par intérim au colloque de zone au coût de 143.72\$.

2023-08-07-21 RÉSOLUTION POUR L'ACHAT D'UN DÉBITMÈTRE

Il est proposé par Sylvie Turcotte et adopté à l'unanimité de permettre l'achat d'un débitmètre afin de récolter des données sur la capacité du puit pour la mise aux normes de nos installations. Le coût d'achat est de 35 800\$ pris à même la TECQ auprès de Koopers. Mme Geneviève Boutin validera avec Luc Arsenault si l'ajout de l'automate est conforme.

2023-08-07-22 RÉSOLUTION POUR L'OFFRE DE SERVICE DE TECHNI-CONSULTANT

Il est proposé par Éric Pariseau et adopté à l'unanimité d'octroyer un contrat d'accompagnement auprès de Techni-consultant pour l'évaluation des travaux à effectuer dans les chemins municipaux au montant de 5450.00\$ avant taxes.

CORRESPONDANCE DIVERSE

Correspondance de Martine Couture concernant la diminution de la vitesse du 1^{er} rang Centre. Le conseil analysera la demande au prochain conseil.

Serge Tremblay, Maire

Par la présente, la greffière-trésorière certifie qu'il y a les fonds budgétaires et crédits disponibles pour payer les dépenses autorisées au présent procès-verbal.

En signant le procès-verbal, le président d'assemblée est réputé avoir signé chacune des résolutions individuellement.

Serge Tremblay
Maire

Geneviève Boutin
Directrice générale greffière-
trésorière par intérim

